



**APPELER LE 111**



# Agence Togolaise de Presse

## BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

25 mai 2023

### CREATION ET GESTION DES AIRES PROTEGEES : **LE CONSEIL DES MINISTRES ADOPTE UN AVANT-PROJET DE LOI**



*Photo archive*

**Lomé, 25 mai (ATOP)-** Le conseil des ministres, sous la présidence du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a adopté, le mercredi 24 mai, l'avant-projet de loi relatif à la création et à la gestion des aires protégées en République togolaise.

Cet avant-projet de loi se justifie, d'après le communiqué final des travaux, par l'évolution rapide du contexte international sur la conservation de la biodiversité et les nombreux enjeux socio-économiques et écologiques qui sous-tendent la gestion

durable des aires protégées.

L'adoption de cette loi permettra au pays de disposer « d'un cadre juridique spécifique dédié aux aires protégées dans la perspective de leur contribution à la réalisation des objectifs de développement durable notamment le projet 35 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025, qui prévoit d'étendre à 25% la couverture forestière du pays à l'horizon 2025 ». Cette nouvelle loi fixe les règles et les principes applicables à la création et à la gestion des aires protégées.

Outre cet avant-projet de loi, le conseil a adopté un projet de décret fixant les modalités d'application de la loi portant statut de zone franche industrielle dans le secteur du textile et de l'habillement. Deux communications étaient également inscrites aux travaux notamment la mise en œuvre de l'assurance maladie universelle (AMU) ainsi que la situation économique et financière et le financement de l'économie à fin décembre 2022 et au premier trimestre 2023. ATOP/AJA/BA

# ECHOS DE LA CAPITALE

## REFORMES JURIDIQUES DU GENRE :

### **DES ACTEURS DE 15 PAYS APPRENNENT LES BONNES PRATIQUES**

**Lomé, 25 mai (ATOP) –** Des acteurs impliqués dans les réformes juridiques du genre de 15 pays d'Afrique sont en forum d'apprentissage des bonnes pratiques en la matière les 25 et 26 mai à Lomé.



*L'assistance attentive ...*



*...aux mots de Mme Apédoh-Anakoma*

L'activité est à l'actif du Groupe de la banque mondiale (GBM), en coopération avec la Société financière internationale (IFC). Elle va permettre aux participants d'améliorer leurs connaissances sur les réformes juridiques en matière de genre et de partager les meilleures pratiques mondiales et régionales. L'événement sera également un cadre d'échange d'expériences sur les défis et les facteurs de réussite qui conduisent à l'adoption et à la mise en œuvre des réformes.

Des travaux en sessions vont meubler ces assises. Les acteurs vont, entre autres, suivre la présentation des résultats du nouveau rapport « Les Femmes, l'Entreprise et le Droit (WBL) 2023 », les parcours de réforme de plusieurs pays qui ont adopté des réformes juridiques en faveur des femmes et les mécanismes de mise en œuvre du concept d'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale. Ils vont également discuter des réformes du travail qui suppriment les restrictions imposées aux femmes de travailler dans certaines industries ou à certaines heures de nuit, de celles qui protègent les employés contre la discrimination fondée sur le sexe sur le lieu de travail. Des politiques de garde d'enfants et de congé de maternité/parental qui soutiennent les femmes, ainsi que des méthodes pour assurer la mise en œuvre seront aussi débattues.

Le ministre togolais en charge de la Promotion de la Femme, Mme Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma a indiqué que « les efforts du Togo évalués dans le rapport WBL donnent une moyenne de 81,9 sur 100. Sur huit indicateurs, il obtient un score parfait de 100 points dans quatre domaines, à savoir : la mobilité, le travail, la rémunération et la retraite ». Elle a promis que le Togo continuera d'œuvrer pour sortir les populations, en particulier les femmes et les filles, de la vulnérabilité. Mme Apédoh-Anakoma a émis le vœu que ces assises contribuent à renforcer les atouts des différentes institutions dans les pays respectifs sur les bonnes pratiques.

Le représentant du GBM, Christopher Balliet Bleziri, responsable pays de l'IFC pour le Togo, a noté que la Banque mondiale est un partenaire clé du Togo dans l'accomplissement des questions liées à l'autonomisation économique des femmes. « Nous ne faisons pas que des financements, il y a aussi de l'assistance technique, un

accompagnement qui est fourni au niveau du gouvernement et au niveau des unités qui sont en charges de la mise en œuvre des projets », a-t-il ajouté.

La directrice adjointe, section pour l'égalité des sexes, Agence norvégienne de coopération au développement, Mme Ritika Dhall a présenté son allocution en ligne, réitérant l'engagement de son organisation à promouvoir les bonnes pratiques dans le cadre de la mise en œuvre des réformes juridiques du genre.

La ministre du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes du Togo, Mme Myriam Dossou-D'Almeida a assisté à la cérémonie d'ouverture.  
ATOP/BV/AR

## CULTURE ET BEAUTE :

### L'ELECTION MISS TOGO 2024 LANCEE

**Lomé, 25 mai (ATOP) –** La 28<sup>ème</sup> édition de la grande messe de la célébration de la beauté de la femme togolaise, l'élection Miss Togo a été officiellement lancée, le jeudi 25 mai à Lomé, au cours d'un déjeuner de presse.



*M. Baka (2ème de la droite) expliquant les critères de sélection...*



*...aux médias et partenaires*

Le lancement a été fait par le directeur de la promotion des Arts et de la Culture, Aziati Vinyo, en présence du président du comité national Miss Togo, Gaspard Kodjo Baka, du directeur général de Moov Africa Togo, Abdellah Tabhuret et de la Miss Togo 2023, Chimène Ekui Abla Moladja.

Le président du comité national Miss Togo a déclaré que les inscriptions de la 28<sup>ème</sup> édition de cette manifestation qui allie chaque année la beauté, l'intelligence et la culture individuelle, débutent le 25 mai et prendront fin le 5 juillet prochain. « Le concours Miss Togo est ouvert à toutes les filles de 18 à 24 ans des cinq régions économiques du Togo. Elles doivent être de nationalité togolaise, jouir d'une bonne moralité, avoir une taille minimum de 1,70 m, s'exprimer correctement en français et être célibataire sans aucun engagement, ni précédemment mariée ou divorcée », a fait comprendre le président, à propos des critères d'inscription.

M. Baka a également fait savoir que le samedi 15 juillet prochain aura lieu la première Super-régionale à Kara et la seconde, le samedi 26 août à Lomé. Il a indiqué que la grande finale à l'issue de laquelle sera désigné la Miss Togo 2024 se tiendra le samedi 2 décembre 2023 à Lomé.

Le directeur de la promotion des Arts et de la Culture a réitéré le soutien « indéfectible » du ministère de la Culture et du Tourisme au comité national Miss Togo et l'a encouragé à propulser davantage la culture togolaise au-delà des frontières.

La Miss Togo 2023 a saisi l'occasion pour faire le bilan à mi-parcours de son mandat placé sous le thème « Scolarisation de la jeune fille ». Elle a promis tout mettre en œuvre pour atteindre son objectif courant les six mois restant pour la fin de son mandat.

M. Abdellah Tabhuret a quant à lui rappeler l'engagement de Moov Africa Togo aux côtés du comité national Miss Togo et précisé que sa compagnie de téléphonie mobile ne ménagera aucun effort pour soutenir le projet de toutes les Miss Togo, surtout dans leur phase de réalisation.  
ATOP/AR/KYA

-----  
**SEMAINE DE LA CEDEAO :**

**DES ETUDIANTS DES UNIVERSITES DE LOME VISITENT LA BIDC EN JOURNEE PORTES OUVERTES**



*M. Ezin entretenant les étudiants*

des Affaires (ESA) et bien d'autres encore se sont succédés au siège de la BIDC pour découvrir sa mission dans le développement des pays membres de la CEDEAO.

Cette semaine de la CEDEAO, placée sous le signe de la prospérité partagée, est une occasion pour la BIDC de mieux faire connaître et comprendre sa vision, celle d'être un instrument efficace de lutte contre la pauvreté, de création de richesse et de promotion de l'emploi en vue du bien-être des populations de la région. Les étudiants ont été entretenus par le directeur de l'Administration et des services généraux de la BIDC, *Ezin Francis avant la visite des lieux.*

M. Ezin a indiqué que la vision de la BIDC est d'être la première institution régionale de financement de l'investissement et du développement en Afrique de l'ouest et un instrument efficace de lutte contre la pauvreté, de création de richesse et de promotion de l'emploi en vue du bien-être des populations de la région.



*La viste des lieux*

Banque est de contribuer à la réalisation des objectifs de la Communauté, en accompagnant les projets de création d'infrastructures d'intégration régionale, et tous autres projets de développement dans les secteurs public et privé ; et d'aider au développement de la Communauté par le financement de programmes spéciaux.

**Lomé, 25 mai (ATOP)-** Des étudiants des universités de Lomé ont visité, le jeudi 25 mai, le siège de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) qui a initié une série d'activités du 24 au 26 mai via zoom et au siège de l'institution dans le cadre des activités de célébration de la semaine de la CEDEAO.

Des étudiants de l'université de Lomé, de l'université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO), de l'Ecole supérieure

S'agissant de sa mission et objectifs, le directeur de l'Administration a affirmé que la Banque s'est assignée pour mission d'aider à la création des conditions permettant l'éclosion d'une Afrique de l'Ouest économiquement forte, industrialisée, prospère et parfaitement intégrée, tant au plan interne que par rapport au système économique mondial, afin de profiter des opportunités et des perspectives offertes par la mondialisation. Conformément à ses statuts, l'objectif de la

La semaine se poursuit ce vendredi 26 mai avec un panel sur la thématique, « Le rôle des Institutions de financement du développement (IFD) dans la promotion de la croissance et du développement durable en Afrique de l'ouest ».

### **BIDC, bras financier de la CEDEAO**

La BIDC est le bras financier de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) appartenant aux quinze Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo). La Banque est issue de la transformation en 1999, de l'ex-Fonds de coopération, de compensation et de développement de la CEDEAO en un groupe bancaire dénommé Groupe de la BIDC. Dr. George Agyekum Nana Donkor est l'actuel président de la banque.

La CEDEAO a été créée par les chefs d'Etat et de gouvernement de quinze pays d'Afrique de l'Ouest, lors de la signature le 28 mai 1975 à Lagos, au Nigeria, du Traité de la CEDEAO. Le Traité de Lagos a été signé par les Chefs d'Etat et de Gouvernement avec pour mission de promouvoir l'intégration économique dans la région.

ATOP/TD/AJA

## ----- **L'ATELIER DE FORMATION DES JOURNALISTES SUR LE CICR, « UNE ACTIVITE REUSSITE »**

**Lomé, 25 mai (ATOP)** - L'atelier de formation des journalistes sur la mission du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'est achevé, le mercredi 24 mai à Lomé, sur une note de satisfaction, a confié la cheffe de mission du CICR pour le Togo et le Bénin, Mme Mikafui Akue Djessoa.

« Au regard de l'intensité des échanges et la pertinence des questions, nous pensons que c'est une activité réussie », a déclaré Mme Akue Djessoa. Elle a relevé qu'avec la situation humanitaire dans la région des Savanes, « il est important que les médias au plan national connaissent bien les actions du CICR et de la Croix rouge pour un meilleur accompagnement sur le terrain ».

Cet atelier de deux jours animé par M. Séwa Mawussé Attikossie, Communication Officer à la mission du CICR pour le Togo et le Bénin s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations entre les médias des pays couverts par l'organisation dans la sous-région. Il a porté sur la mission du CICR en qualité d'organisation humanitaire, la couverture responsable des situations de crise et les « gestes qui sauvent ».

Pour la cheffe de mission du CICR, cet atelier trouve sa pertinence dans un contexte de plus en plus marqué par l'insécurité grandissante dans la zone Nord du Togo, la multiplicité des acteurs humanitaires et la confusion observée sur leurs identités, leurs objectifs et leurs moyens d'action.

Sur le terrain humanitaire, a dit Mme Akue Djessoa, c'est important de rappeler aux journalistes, la conduite à tenir pour une meilleure collaboration avec les organisations humanitaires. Elle a saisi l'occasion pour inviter les professionnels des médias à respecter les règles professionnelles notamment la vérification des informations et l'objectivité dans le traitement de l'information.



*Mme Mikafui Akue Djessoa*

## Le CICR, une organisation humanitaire

Le Comité international de la Croix-Rouge est une institution d'aide humanitaire, créée en 1863 par Henry Dunant et représentée dans 192 pays dans le monde. Cette organisation qui bénéficie d'un statut d'observateur à l'ONU a pour mission de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, d'apporter une aide humanitaire dans les situations d'urgence. Le CICR fonctionne sur la base de quatre principes prioritaires (Humanité, impartialité, neutralité et indépendance) et s'emploie à promouvoir le respect du droit international humanitaire. ATOP/AJA/KYA

# REPORTAGE

## MESSAN, UN NON-VOYANT, PROPRIETAIRE DE BORNES FONTAINES



**M. Anatoukouté Messan (debout de face en lunettes)  
servant des clientes**

Le handicap physique n'est plus un obstacle à l'exercice de certaines activités. Les personnes handicapées excellent de nos jours dans plusieurs domaines et leur savoir-faire fait tache d'huile comme le démontre le sieur Messan, un handicapé visuel, à qui, la société « la Togolaise des Eaux » (TdE) a confié la gestion des bornes fontaines à Kandé, chef-lieu de préfecture de Kéran à près de 461,1 km de Lomé.

Anatoukouté Messan, de son vrai nom est un célibataire de 47 ans, il a une corpulence moyenne avec une taille de 1m

70 environ. Victime de la cécité en 2002 alors qu'il faisait la classe de 3<sup>e</sup>, le sieur Messan a dû abandonner les classes par manque de moyens et de soutien.

Le déclic dans ma vie commença à partir de 2006, se souvient-il encore : *Lors d'un séjour de 2 semaines à Lomé pour une campagne d'évangélisation de l'association religieuse des Témoins de Jéhovah dont je suis membre, j'ai échangé avec des européens ayant également participé à la croisade. A la veille de leur départ, ils m'ont financièrement assisté avec une somme de 20.000 FCFA afin que je puisse subvenir à mes besoins en attendant de trouver un job.*

Quelques jours plus tard, de retour à Kantè, je me suis rendu à la direction préfectorale de la Régie des Eaux, actuelle TdE pour signer un contrat de gestion de borne fontaine. *Portant des lunettes noires et tenant une canne blanche, quelques agents se sont moqués de moi en estimant que je ne pouvais pas mener cette activité. Armé de courage, j'ai alors demandé au chef d'agence d'antan C. R, de m'accorder une chance. On m'informa que le coût du contrat est de 20.000 FCFA, juste l'équivalent de ce que mes amis européens m'avaient donné.*

En 2007, il a décroché ce premier contrat relatif à la gestion d'une borne fontaine au quartier Anatoua. L'essai de 2 mois a été concluant, ce qui lui a valu un second contrat. Alors qu'un manquant de 116.000 FCFA a été constaté dans la mauvaise gestion d'une fontaine au quartier Atétou, il a été sollicité par les services de la direction préfectorale de la TdE en 2012.

Admiré par les agents du centre préfectoral de la TdE, ce non-voyant est devenu un gérant exemplaire, fidèle et assidu dans ses comptes et à aucun moment, il n'y a eu de coupures d'eau à son niveau grâce au paiement régulier de ses factures, témoigne le personnel.

Le quotidien de ce handicapé visuel, membre de l'Association locale des personnes vivant en situation de handicap visuel (APVHV), est sans repos. Il raconte : *ma journée commence autour de 4H30 min. Je me rends à la borne fontaine très tôt, pour servir de l'eau à mes clients, particulièrement aux femmes qui viennent s'approvisionner dans le but de vaquer à leurs occupations commerciales. Ce chrétien engagé dans la société est membre de l'Eglise des Témoins de Jéhovah du quartier Barrière.*

Les difficultés ne manquent pas dans ce secteur d'activité. En plus de sa situation de handicap, Messan déplore le fait que certaines clientes trichent sur la contenance des récipients qu'elles apportent. Il avoue que la gestion de borne fontaine n'est pas une tâche aisée. M. Messan souligne que *malgré ma situation de personne vivant avec un handicap visuel, je m'y donne avec plaisir. J'exerce ce travail toute la journée jusqu'à 18h, heure de fermeture de la fontaine.* D'un air souriant, il confie : *grâce à ma détermination et ma rigueur, je gère 2 bornes fontaines à Kantè depuis 16 ans déjà.* M. Messan relève qu'au fil des années, la gestion de borne fontaine devient de plus en plus difficile à cause de la pénurie récurrente d'eau dans la ville ainsi que des extensions de la TdE ou même des forages implantés à domicile.

Un secteur d'activité rentable, reconnaît ce propriétaire qui songe changer de métier si une occasion s'offre à lui pour faire d'autres expériences. Pour l'instant, il s'adonne à cœur joie à ce travail, car pour lui, *vivre en situation de handicap ne doit pas être une fatalité.* ATOP/PAP/AJA

## NOUVELLES DES PREFECTURES

### CAMPAGNE NATIONALE DE REBOISEMENT:

#### LE POINT DES PREPARATIFS DANS LE KLOTO

**Kpalimé, 25 mai (ATOP)-** Le directeur préfectoral de l'Environnement et des Ressources forestières, Lt des Eaux et Forêts, Gbénin Kodjo Benjamin, a fait le point sur les préparatifs de la journée de l'arbre dans le Klotò, le jeudi 25 mai.

M. Gbénin a indiqué que le 1<sup>er</sup> juin prochain, tous les Togolais sont encore appelés à mettre en terre des arbres pour encourager le reboisement, renforcer le couvert végétal du pays et aussi œuvrer pour la protection de l'environnement.



*Lt des Eaux et Forêts, Gbenin Kodjo Benjamin*

« La direction préfectorale de l'Environnement et des Ressources forestières se prépare activement pour atteindre l'objectifs fixé par le gouvernement, celui de *reboiser un milliard d'arbres d'ici 2030 avec une augmentation de 25% de la couverture végétale forestière d'ici 2025* », a-t-il signalé. Il a rappelé que les trois communes de la préfecture, notamment Klotò 1, Klotò 2 et Klotò 3, ont déjà identifié les trois sites pour le lancement du

47<sup>ème</sup> anniversaire de la journée de l'arbre dans la préfecture. Le Lt des Eaux et Forêts a précisé que les différentes essences dont il dispose dans ses pépinières. Il s'agit dit-il, entre autres des essences comme *Albizia stipulata*, *Khaya Senegalensis*, *Terminalia superba*, les *Terminalia catappa*, *Terminalia mantaly*, des fruitiers tels que les avocatiers, des baobabs, des agrumes et d'autres espèces utilisées plus souvent dans la préfecture de Kloto.



*Une pépinière de jeunes plants*

1000.000 de plants de plusieurs espèces pour couvrir la campagne de reboisement de 2023, a-t-il poursuivi.

M. Gbénin a invité toute la population de la préfecture à sortir massivement le 1<sup>er</sup> juin pour mettre en terre au moins un arbre dans le cadre du lancement de la journée et de continuer l'opération dans leurs plantations pour l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement. « *Reboiser un milliard d'arbres d'ici 2030 avec une augmentation de 25% de la couverture végétale forestière d'ici 2025.*

ATOP/AYH/FD

### **BINAH :**

## **LANCEMENT A SOLLA DU PROJET DE GESTION DE LA FORET SACREE DE KOYOMA**



*Les participants à la rencontre*

pour la pérennisation des acquis du projet.

Le projet est financé par le Programme micro financement du fonds pour l'environnement (PMF-FEM). Il sera piloté par l'ONG Complexe Agro Pastorale Echo des Jeunes Ruraux (CAP-EJR). Le projet consiste à réaliser des activités de restauration et de protection de ladite forêt sacrée. Il s'agit de contribuer à promouvoir les activités génératrices de revenus au sein de la communauté rurale de Solla à travers la production du beurre de karité et le développement de l'apiculture.

Parlant du nombre des plants à sa disposition, le directeur préfectoral signale que la direction préfectorale de l'Environnement et des ressources forestières dispose elle seule de plus de 40.000 plants. Les privés et les ONG Graine de Vie et Association pour la Promotion des Arbres Fertilitaires de l'Agroforesterie et la Foresterie APAF-Togo ont aussi dans leurs pépinières plus de 700.000 Plants, donnant en tout pour le compte de la préfecture de Kloto, près de

**Pagouda, 25 mai (ATOP)** - Le projet d'« Appui à la conservation et la gestion participative de la Forêt sacrée de Koyoma » a été lancé le mercredi 24 mai dans le canton de Solla, à 30 km au nord-est de Pagouda

Ce lancement a servi de cadre pour informer et sensibiliser tous les acteurs impliqués dans la conservation et la protection des forêts sacrées sur les différentes actions à mener dans le cadre de ce projet afin de favoriser les échanges



Le préfet de la Binah, Ataba Abalounorou a salué cette initiative qui vient accompagner le gouvernement togolais dans sa vision de reverdir le pays à 25 % à l'horizon 2025 en reboisant un milliard d'arbres d'ici à 2030. Il a remercié les promoteurs qui luttent pour la protection de l'environnement et la conservation des aires protégées au Togo. « Que le présent projet à terme fasse naître une prise de conscience collective sur la question environnementale au sein des communautés bénéficiaires », a-t-il souhaité.

Le coordonnateur de l'ONG CAP-EJR, Koudina Tomfeyi, s'est réjoui de l'engouement et l'engagement des acteurs visant à relever le défi de la conservation et de la gestion participative des ressources forestières dans la Binah. Il a indiqué que les changements climatiques accentuent la vulnérabilité des populations et les clivages sociaux et précisé que la bataille contre ces aléas ne peut être possible qu'en protégeant aussi les forêts.

Une visite guidée dans cette forêt sacrée, en compagnie du directeur régional de l'environnement et des ressources forestières de la Kara, le Lieutenant-Colonel Détsè Komla a mis fin aux travaux.  
ATOP/JAK/TJ



*Visite dans la forêt sacrée*

#### CINKASSE/ RECENSEMENT ELECTORAL:

### **LE PREFET ET LES LEADERS D'OPINION RECHERCHENT DES STRATEGIES DE MOBILISATION**

**Cinkassé, 25 mai (ATOP)** - Le préfet de Cinkassé, le lieutenant-colonel Yanani Tiekabe a rencontré, le mercredi 24 mai, les chefs de cantons, les leaders communautaires et des conseillers municipaux des deux communes de la préfecture pour discuter des stratégies de mobilisation relatives au recensement électoral.

Les échanges ont porté sur les stratégies à mettre en œuvre pour une grande mobilisation de la population pour le recensement électoral prévu dans la préfecture du 5 au 12 juin 2023. Il était question pour le préfet de recueillir des propositions et suggestions afin de contribuer à la réussite de ce recensement en vue des élections législatives et régionales dans le pays.

Aux termes des discussions, il est demandé aux chefs de canton d'organiser des réunions de restitution dans leurs différents cantons afin d'amener toute la population en âge de voter à se faire recenser. Il est également retenu les sensibilisations sur les plateformes WhatsApp, dans les lieux de cultes, au sein des organisations et associations, sur les antennes de la radio locale et le gongonnage dans toutes les localités de la préfecture.

Le préfet a invité tous les acteurs à s'investir pour que les résultats de ce recensement électoral reflètent ceux du 5eme RGPH.



*Table d'honneur*

Les travaux se sont déroulés en présence des maires des deux communes.  
ATOP/BB/GKM

TCHAOUDDJO :

### LA COOPERATIVE « ALBARAKA » DE KPALADA A L'HEURE DU BILAN



*Les coopérateurs et les officiels*

**Sokodé, 25 mai (ATOP) –** La Société coopérative simplifiée (SCOOPS) Albaraka, spécialisée dans la transformation du manioc en gari, a tenu son assemblée générale ordinaire, le mercredi 24 mai à Kpalada, village du canton de Kpassouadè, dans la commune Tchaoudjo 4.

Les coopérateurs, composés en majorité de femmes, ont dressé le bilan des activités de l'exercice agricole 2022-2023, analysé les forces et les faiblesses et défini des stratégies pour de meilleures performances. Ils ont également adopté les différents rapports d'activités et financier. Les comités de gestion et de surveillance, composés chacun de trois membres, ont aussi été présentés à l'assistance.

Il ressort du rapport d'activités, qu'au cours de l'année 2022, la coopérative Albaraka a tenu douze réunions mensuelles, produit 9.500 buttes de manioc et 7.200 kg de gari. La coopérative a acheté 3 tonnes de noix de karité auprès des femmes du village. Les membres ont également produit du maïs pour leur propre consommation.

Le rapport financier révèle que les trente coopérateurs ont cotisé à chaque réunion mensuelle 300 F par tête, ce qui donne 108.000 FCFA. Les ventes de karité et de gari ont rapporté, respectivement 645.000 FCFA et 1.728.000 FCFA. La coopérative a sollicité un crédit agricole de 1.500.000 FCFA auprès de la FUCEC. Le total de ses entrées de fonds s'élève donc à 4.172.000 FCFA.

L'ensemble des dépenses comprenant les déplacements et communications, la préparation de l'assemblée générale, le remboursement du crédit agricole et l'achat des noix de karité se chiffre à 2.330.075 FCFA. A ce jour, la coopérative dispose dans sa caisse de 150.000 FCFA et de 592.000 FCFA sur son compte à la FUCEC, ce qui porte le total de ses avoirs à 742.700 FCFA.

Le président du comité de gestion, Malassina Sanda a indiqué que pour l'exercice agricole 2023, la coopérative compte augmenter ses superficies d'exploitation de 15 à 25 ha. Elle prévoit également acheter deux moulins à 150.000 FCFA l'unité pour renforcer sa compétitivité, quatre crickets à 50.000 FCFA l'unité pour faciliter la pression du manioc écrasé. La coopérative qui a enregistré trois nouveaux adhérents en 2023, a sollicité 3.000.000 FCFA auprès de la FUCEC pour la réussite de sa nouvelle campagne agricole. M. Malassina plaide auprès des partenaires en développement et d'autres bonnes volontés afin de doter la coopérative, créée en 2011, d'un magasin de stockage de ses produits finis.

La représentante du maire de Tchaoudjo, 4, Awadé Dénise, celui du chef du canton de Kpassouadè, Amidou Aboubakari et les porte-paroles des coopératives sœurs ont félicité et encouragé la coopérative pour la bonne organisation de ses activités et surtout sa rigueur dans la gestion qui ont permis d'obtenir ces bons résultats. Ils ont exhorté les

membres à maintenir le cap et surtout à persévérer dans la bonne gestion de leur coopérative tout en invitant les autres coopératives à emboîter leur pas.

Le représentant du chef d'agence de l'ICAT-Tchaoudjo, Méatchi Donou et M. Namoiné Gnanlé, conseiller technique de gestion des entreprises agricoles (CTGEA) du canton de Kpassouadé ont prodigué des conseils aux coopérateurs pour la réussite de la nouvelle campagne agricole. Ils les ont renseignés sur les démarches à entreprendre pour bénéficier des engrais.

La rencontre s'est déroulée dans une ambiance festive entretenue par le groupe musical du milieu et des chants et danses du terroir. ATOP/MEK/KYA

## -----

### LE CRV-CENTRALE MET DE NOUVEAU AU PROPRE LE BUREAU REGIONAL DE L'ATOP-SOKODE

**Sokodé, 25 mai (ATOP)** – Le Centre régional de volontariat (CRV) de la Centrale a organisé, le mercredi 24 mai, une opération de salubrité publique au bureau régional de l'Agence togolaise de presse (ATOP)-Sokodé.

Cette activité, la deuxième du genre en moins de deux mois, s'inscrit dans le cadre de l'exécution de l'une de ses missions qui est l'assainissement de l'environnement et du cadre de vie. Elle répond à l'engagement pris par les Volontaires d'engagement citoyen (VEC) de développer la communauté, d'assainir l'environnement, d'améliorer le cadre de vie des populations et de mettre au propre les services publics et privés.

Munis de houes, coupe-coupe, balais, râtaux, les Volontaires d'engagement citoyen de l'ONG « Réseau PHAST » ont, sous la supervision de leurs encadreurs, désherbé, balayé, taillé les fleurs puis ramassé les herbes dans l'enceinte et à la devanture de l'ATOP.

L'encadreur des VEC, volontaire sénior Ouro-Gnéni Sazy a déclaré que leur présence, pour la deuxième fois à l'ATOP, après leur passage le 6 avril dernier, est motivée par le souci de remettre au propre l'enceinte et la devanture de cette agence après leur envahissement par les herbes suite aux pluies qui ont commencé à tomber. Il a, saisi l'occasion, pour rappeler leurs missions qui tournent autour du civisme, du don de sang, de la sensibilisation sur les méfaits de la toxicomanie, de l'alcoolisme, du tabagisme, de la prostitution, des jeux de hasard, de l'adoption des attitudes écocitoyennes et du paiement des taxes.

A ces missions, dit-il, s'ajoutent celles d'intérêts collectifs comme le dégagement des dépotoirs sauvages, la requalification des dépotoirs et le reboisement. D'après M. Ouro-Gnéni, sa structure sollicite également des compétences pour former les VEC dans les domaines précités. L'encadreur a précisé que cette opération de salubrité publique est un projet de l'Agence nationale de volontariat du Togo (ANVT) qui dépend du ministère en charge du Développement à la base.

Les VEC ont été recrutés par le CRV-Centrale puis affectés dans quatre structures d'accueil dans la commune Tchaoudjo 1. Il s'agit de la mairie, du centre hospitalier régional (CHR)-Sokodé, du service d'hygiène et assainissement de base et de l'ONG « Réseau PHAST » qui jouxte l'ATOP. ATOP/MEK/KYA



*Des Vec en pleine activité de sarclage dans l'enceinte de l'Atop*

**KPELE/VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS :****LA POPULATION D'ADETA SENSIBILISEE SUR LES CAS D'ABUS**

**Adeta, 25 mai (ATOP)** - Le Centre de développement des enfants et des jeunes (CDEJ) « Aménuevenu » TG0242 de l'Eglise Pentecôte de Kpélé Adeta - Kodéme a organisé à l'intention de la population d'Adeta une campagne de sensibilisation sur le thème : « Protégeons nos enfants contre les abus pour une communauté durable », le mercredi 24 mai à Adeta.

Initiée en partenariat avec l'ONG Compassion Internationale Togo, cette rencontre a pour objectif d'amener la population à comprendre l'ampleur des abus et violences faites aux enfants et ses conséquences. Il est aussi question d'exhorter le public à signaler les cas d'abus faits aux enfants.

Le coordinateur du CDEJ "Aménuevenu", Eyram Kokou Ayébou a entretenu l'assistance sur les types d'abus, les causes et conséquences sur les enfants et les mesures correctives qu'encourt tout contrevenant, établies par la loi togolaise dans le domaine de protection des enfants. M. Ayébou a indiqué que les enfants subissent au quotidien des violences physiques, verbales, psychologiques, morales, économiques, et sexuelles. Il a expliqué que ces violences entraînent des conséquences sur leur vie telles que les traumatismes, la déscolarisation la délinquance, les infections sexuellement transmissibles, le VIH/Sida, et parfois la mort. L'orateur a invité tout un chacun à signaler les cas d'abus faits aux enfants aux autorités et à s'impliquer d'avantage dans leur protection.

Le président du comité de gestion du CDEJ Aménuevenu d'Adeta, Gadze Kossi a sollicité le concours de la population dans la conscientisation et la protection des enfants pour bâtir un monde meilleur. ATOP/SKD/KYA.



*Vue partielle des enfants lors de la sensibilisation*

## NOUVELLES DE L'ETRANGER

### IL Y A 60 ANS NAISSAIT L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

**FRANCE, (RFI)** - L'OUA, l'Organisation de l'unité africaine - l'ancêtre de l'Union africaine - voyait le jour à Addis-Abeba en Ethiopie il y a 60 ans jour pour jour. Un moment marquant dans l'histoire de l'intégration africaine. Ce jour-là, 32 chefs d'État et de gouvernements parviennent enfin à se rassembler et à s'entendre autour d'un projet commun. Ils signent dans la nuit du 25 au 26 mai la charte de l'unité africaine.

Ce texte prône l'égalité souveraine des États membres, la non-ingérence et le respect de l'intégrité territoriale. Objectif : favoriser l'unité, la solidarité de l'Afrique et combattre le colonialisme. Cette première organisation continentale est dotée d'un secrétariat général, de commissions, et d'institutions inter-gouvernementales. À la tribune, les dirigeants n'ont cessé durant deux jours d'appeler à l'unité du continent, à l'image de Kwame Nkrumah. « Cette union, nous devons la réaliser, sans sacrifier nécessairement

nos diverses souverainetés, grandes ou petites, exhorte le président ghanéen. Nous devons nous unir afin de réaliser la libération intégrale de notre continent ».

Le 25 mai, Hubert Maga, le président béninois, salue officiellement la naissance de cette toute nouvelle OUA : « La Conférence au sommet des chefs d'États et de gouvernements africains indépendants, heureux de la réussite totale de cette conférence qui comble les espoirs d'unité si longtemps caressés par les peuples africains, exprime sa profonde gratitude à sa majesté impériale Haïlé Sélassié 1er au gouvernement et au peuple d'Éthiopie dont le rôle déterminant a contribué à la concrétisation de l'unité africaine par la naissance de l'Organisation de l'unité africaine ».

Hubert Maga met là en avant le rôle joué par l'empereur éthiopien. Et pour cause : Haïlé Sélassié œuvre depuis de longs mois en coulisses pour faire émerger un accord entre les tenants d'une Afrique fédéraliste, rassemblée dans le groupe dit de Casablanca, autour de Kwame Nkrumah et les partisans d'une Afrique des États, menée par le groupe dit de Monrovia, avec à sa tête le Libérien William Tubman. Un compromis est donc trouvé mais celui-ci est clairement à l'avantage des souverainistes.

« Le draft, ou le brouillon, qui sert de base à la rédaction de la charte, c'est un brouillon qui est proposé par le représentant éthiopien qui s'inspire beaucoup des propositions souverainistes sur l'organisation de l'unité africaine », décrypte Ayrton Aubry, doctorant au CERI, le Centre de recherches internationales de Sciences Po. En contrepartie, un comité de libération destiné à coordonner l'aide aux mouvements de libération est mis sur pied.

### **Le travail de l'ombre des diplomates**

Cette charte voit le jour grâce au travail mené dans l'ombre par de nombreux ministres et hauts-fonctionnaires. Des diplomates de second plan, formés en Europe ou aux États-Unis, qui sont depuis 1945 très présents dans les congrès panafricains organisés en Europe et sur le continent. Ces acteurs jouent un rôle central lors des négociations menées durant les jours qui précèdent l'arrivée des chefs d'État.

« Le sommet se tenant à Addis-Abeba, les fonctionnaires éthiopiens ont joué un rôle important, relate Ayrton Aubry. On a Ketema Yfru qui est le ministre des Affaires étrangères. C'est lui qui prononce le discours inaugural. Toujours au niveau éthiopien, Tesfaye Gebre-Egzy qui à l'issue du sommet est nommé secrétaire général provisoire de l'OUA ».

Très actif également, Oscar Kambona, le ministre tanzanien des Affaires étrangères ou encore Doudou Thiam. Le chef de la diplomatie sénégalaise décrit quelques années plus tard son rôle dans les tractations : « il fallait enterrer les groupes de Monrovia et de Casablanca et il fallait le faire dans des conditions telles que le nouveau départ à prendre fut favorable au Sénégal. C'était du moins ma mission ».

Certains de ces diplomates poursuivront ensuite leur action en faveur de l'intégration africaine. Ce sera notamment le cas du Guinéen Diallo Telli qui devient en août 1963 le secrétaire général de l'OUA. Ce sommet d'Addis-Abeba restera lui dans les annales comme un moment d'unité et de réconciliation entre certains chefs d'État. Avec comme temps fort, notamment, l'accolade entre le Sénégalais Léopold Sédar Senghor et le Malien Modibo Keita, en froid depuis la chute de la fédération du Mali. RFI

MALI:

### **SIX MOIS APRES L'INTERDICTION DES FINANCEMENTS FRANÇAIS, COMMENT LES ONG S'ADAPTENT**

**BAMAKO, (RFI)** - Au Mali, cela fait six mois que les autorités de transition ont interdit tout financement français aux ONG travaillant sur le territoire malien. La décision

avait été annoncée de manière fracassante le 21 novembre dernier, en représailles à la suspension par la France de son aide au développement à destination du Mali. Seuls les financements d'urgence avaient été maintenus par Paris avant d'être interdits par Bamako. Une décision qui avait suscité d'immenses inquiétudes dans le secteur humanitaire au Mali. Six mois après, un premier bilan peut déjà être tiré. Quelles sont les conséquences de cette décision ? Comment les ONG maliennes et internationales se sont-elles adaptées ?

« Sur tous les programmes que nous avons suspendus, un seul a été définitivement abandonné », explique le directeur des programmes d'une ONG humanitaire française d'envergure, qui intervient principalement dans le nord et dans le centre du Mali. « Pour les autres, nous avons repris au bout de quelques semaines. »

Environ 30% des activités au Mali de cette ONG étaient financés par des fonds publics français. Ces activités sont désormais couvertes par d'autres bailleurs internationaux, notamment par l'Union européenne. Le personnel français dans le pays a été légèrement réduit, mais aucun salarié malien n'a dû être licencié.

Quant aux fonds français de l'association qui étaient initialement affectés au Mali, principalement pour de l'urgence alimentaire, ils ont été redéployés vers d'autres pays sahéliens voisins. Après avoir un temps envisagé de devoir quitter le Mali, le directeur des programmes de cette ONG française se dit confiant pour la suite de ses activités dans le pays. « Ce sont nos interlocuteurs en région, les autorités locales, qui nous aident le plus, explique cette source, car elles font le relai avec le pouvoir central en exprimant clairement leurs besoins. »

### **Pas de forage, pas d'éclairage**

Au total, une quarantaine d'ONG françaises intervenait au Mali au moment où les autorités de Bamako ont annoncé leur décision, selon les chiffres fournis à l'époque par Paris. Pour rappel, Bamako n'a pas interdit les ONG françaises, mais les financements publics français ainsi que l'appui matériel ou technique de la France. Sollicitée par RFI, l'ambassade de France au Mali n'a pas été en mesure de préciser avant la parution de cet article si ce chiffre était toujours valable. Également sollicitée par RFI, l'AFD (Agence française de développement) n'a pas souhaité donner suite en raison du « contexte ».

Le responsable au Mali d'une importante ONG humanitaire internationale, qui intervient principalement dans les régions du Nord, dresse un constat un peu moins serein : « Il y a six mois, nous avons suspendu tous les programmes qui étaient financés par l'AFD (Agence française de développement), ce qui représentait environ 30 à 40% de nos activités. Ces programmes sont toujours arrêtés aujourd'hui. » Les bailleurs approchés se sont d'abord montrés à l'écoute, mais n'ont finalement pas accepté de se substituer aux financements de l'AFD.

« La conséquence, c'est que nous devons creuser des forages que nous n'avons jamais creusés, ce qui pose des problèmes d'accès à l'eau potable et renforce les risques de maladie. Nous devons aussi équiper en éclairage des centres de santé pour permettre le travail de nuit, cela n'a pas été fait. Il y a beaucoup d'exemples comme ceux-là. » Le responsable de cette ONG humanitaire, qui poursuit par ailleurs ses activités d'aide alimentaire ou médicale d'urgence, continue de rechercher des financements alternatifs et espère réussir, peut-être l'année prochaine, « à combler le gap ».

### **Financements alternatifs**

Selon les informations collectées par RFI auprès de nombreuses sources directes, une part importante des organisations humanitaires, maliennes ou internationales, ont « réussi à faire la bascule », selon les termes employés par l'une de ces sources. En clair, malgré de vives inquiétudes initiales et une période de flottement de quelques mois, des

financements alternatifs ont souvent pu être trouvés pour permettre la poursuite des activités. Malheureusement pas toujours, et dans des proportions variables.

Du côté des ONG maliennes, la secousse n'a pas été moins forte, même si les organisations locales ont, elles aussi, su s'adapter. « Environ 60% des activités que nous avons suspendues ont pu reprendre grâce à d'autres bailleurs », témoigne le dirigeant d'une ONG malienne du secteur de la santé, qui dépendait pour un quart de financements français et qui préfère ne pas citer les bailleurs ayant rapidement accepté de pallier ce manque. « Cela veut quand même dire que 40% des activités que nous avons stoppées sont toujours à l'arrêt, déplore cette source. Pour certaines, nous continuons de chercher des financements, pour d'autres, elles ne pourront pas reprendre. C'est vraiment dommage, ce sont des vies engagées ! »

Ce responsable associatif malien explique aussi que certains programmes, de recherche notamment, étaient menés en lien avec des confrères français qui, après la décision de Bamako, ont été rappelés en France. « Nos équipes locales poursuivent leur travail, se lamente cette source, mais elles sont fortement handicapées par ces départs. » Les sources interrogées pointent la difficulté de remplacer les financements de l'AFD, le plus souvent consacrés à des projets de plus long terme et non à de l'urgence. Certaines ONG maliennes ont ainsi été contraintes de licencier une partie de leurs salariés.

### **Commission de suivi et de contrôle**

Il y a six mois, les autorités maliennes de transition avaient aussi annoncé la création d'une « Commission nationale de coordination, d'évaluation, de suivi et de contrôle des associations et ONG », avec des ramifications dans les régions et les localités maliennes. Objectif : veiller au respect de l'interdiction faite aux ONG opérant au Mali de bénéficier de financements français. Et surveiller, plus généralement, l'origine de leurs fonds.

Cette commission n'est pas rattachée à l'Action humanitaire, mais au ministère de l'Administration territoriale, devenu la tour de contrôle du financement et des activités des 294 associations, organisations non gouvernementales ou fondations recensées en décembre dernier par les autorités de Bamako. Avec des obligations nouvelles et encore plus drastiques pour les ONG internationales.

### **Lourdeur et transparence**

« Chaque mois, nous devons fournir les rapports financiers, les contrats, et nous les partageons au niveau des communes, du gouvernement, des autorités nationales... C'est lourd, c'est vraiment très lourd ! » Ce responsable au Mali d'une ONG internationale reconnaît l'utilité de cette démarche de transparence, et juge normal de se soumettre aux lois du pays, mais il déplore une immense perte de temps. « Ça nécessite chaque mois plusieurs journées de travail, abonde un autre responsable associatif, il faut parcourir de grandes distances, mobiliser des moyens humains et logistiques... Tout cela au détriment de nos activités de terrain ! »

Les acteurs humanitaires interrogés reconnaissent en revanche, pour la plupart, que l'administration malienne joue le jeu et que, globalement, « la machine fonctionne » : « Cela a suscité des retards dans le démarrage de certains programmes, témoigne l'un d'entre eux, car nous n'avons pas toujours les autorisations dans les temps, mais nous n'avons jamais été empêchés de travailler. » « C'est fastidieux, ça fait beaucoup de rapports à fournir et de distance à parcourir, mais on s'adapte ! On essaye de s'y prendre tôt, on y arrive », résume un directeur d'ONG, qui s'approprie avec humour le terme de « résilience » habituellement réservé aux populations bénéficiaires de ses projets.

### **Menace**

Certaines des sources humanitaires considèrent tout de même ces dispositifs de contrôle comme « une menace ». « On ne sait pas ce qu'ils font de toutes les données

que nous leur transmettons », estime un cadre au sein d'une ONG internationale. Plusieurs sources jugent que ces dispositifs de contrôle sont une épée de Damoclès que les autorités maliennes de transition pourront utiliser, au moment opportun, comme moyen de pression ou de rétorsion.

Pour empêcher certaines activités dans des zones où l'armée voudrait avoir le champ libre, ou dans le cadre d'un différend avec un autre État, par exemple. À ce stade, il ne s'agit que de craintes exprimées. Sollicité par RFI, le ministère malien de l'Administration territoriale n'a pas répondu.

RFI

## SPORTS

### COUPE UFOA-B U20 FILLES :

#### **LE TOGO ELIMINE APRES SA 2<sup>e</sup> DEFAITE FACE AU NIGERIA (6-0)**

**Lomé, 25 mai (FTFtogo.com)** -Le Togo qui participe à la première édition de la coupe UFOA B U20 Filles s'est incliné le mercredi 24 mai lors de son deuxième match de groupe face au Nigeria. La sélection U20 féminine du Togo a subi une défaite (6-0) contre son adversaire du jour. Les Eperviers U20 filles tenteront de sauver l'honneur lors de leur dernier match face au Niger.

C'est une rencontre qu'il fallait gagner ou, tout au moins, faire un match nul dans l'espoir de ne pas quitter la compétition dès le premier tour. Mais Gloria Amégnétou et ses partenaires n'ont pas réussi à surprendre le Nigéria.

Mercredi soir au Baba Yara Stadium de Kumasi, les nigériennes ont pris le contrôle du match durant les 15 premières minutes, face aux filles de Théophile Kpakpo-Koumi. Le projet de la sélection togolaise d'engranger ses premiers points après la défaite 2-0 face au Burkina lors de la première journée a été mis à mal par le Nigeria.

Dès l'entame du match, Oluchi Ohaegbulem et ses coéquipières font illusion, gardant le ballon la plupart du temps, mais sans être dangereuse face à Gloria Amégnétou.

Mais à la 10ème minute la défense togolaise a montré des signes de fébrilité et le Nigéria en a profité pour marquer deux buts coup sur coup. D'abord Amina Bello à la 11ème minute et Flourish Sebastine à la 12ème minute ont permis au Nigéria de mener 2-0.

La défense togolaise régulièrement débordée va ensuite concéder un penalty qui sera transformé à la 19ème minute par Esther Chinemerem.

En deuxième période, le Togo part à l'assaut de la cage nigérienne, mais les nombreuses tentatives de Tatiana Kayaba et ses coéquipières ne trouveront pas les buts gardés par Anderline Mgbéchi.

Le Nigéria finit par reprendre le match et conclut son festival en marquant 3 autres buts inscrits respectivement par Amina Bello (57'), Esther Ajakaye (59') et Flourish Sebastine (76').

Pour sa troisième et dernière sortie de la phase de groupe, le Togo éliminé affronte le Niger le dimanche 28 mai à 16 heures à Paa Joe Stadium de Kumasi.

FTFtogo.com



**KLOTO/CHAMPIONNAT UNVIVERSITAIRE REGION DES PLATEAUX :**  
**L'ISM ADONAI ET INFA DE TOVE SE NEUTRALISENT (1-1) EN FINALE ALLER**



*M. Agano bal au pied donne le coup d'envoi*

mn, sur un coup franc des 20 mètres, Wodotsro Kodzo Marcel ouvre le score pour les Agriculteurs.

Revigorés par ce but, les joueurs de l'INFA vont multiplier des actions qui ne changent rien au marquoir. Le tandem Wodotsro et Badiba Eric vont mener régulièrement des actions offensives dans le camp adverse, mais leurs tirs souvent mal cadrés ne donnent aucun résultat jusqu'à la fin de la première partie.

A la reprise, les joueurs de l'INFA vont continuer sur cette lancée jusqu'à ce qu'ils soient surpris par le but égalisateur des étudiants en management. Ce but est intervenu à la 70<sup>ème</sup> mn, grâce au courage personnel de Dablaka Marc qui a semé toute la défense de l'INFA.

Les Agriculteurs feront feu de tout bois pour reprendre l'avantage, mais c'est sans compter sur la détermination des joueurs de ISM Adonai qui annihilent toutes les vellétés offenses de l'INFA.

C'est sur ce score d'un but partout que l'arbitre central, Gadzesu Léo a mis fin à la rencontre. Le coup d'envoi a été donné par le secrétaire général du ministère des Sports et Loisirs, Agano Kodjo Dogbéda, en présence du directeur régional des Sports et Loisirs des Plateaux, Magni Djindé, de l'Inspecteur préfectoral des Sports et Loisirs, Adotoyo Komi Djimedo et des anciens inspecteurs des Sports et Loisirs.

Le match retour est prévu pour le 7 juin à Atakpamé. A l'issue de ce match retour, le vainqueur représentera la région des Plateaux à la phase nationale des championnats scolaire et universitaire à Lomé.

Le directeur régional des Sports et Loisirs, Magni Djindé, s'est réjoui du faire-play qui a prévalu durant tout le match aller, précisant que c'est l'objectif des championnats scolaires. Il a remercié les encadreurs des deux établissements qui ont mis en pratique les consignes données pour le bon déroulement des championnats scolaires et universitaires.  
 ATOP/AYH/TD

-----  
**FINALE DE LA COUPE DE LA CONFEDERATION CAF TOTAENERGIES :**  
**LE COMPTE A REBOURS EST LANCE**

**Le Caire (Cafonline)**-Après une saison palpitante et pleine de surprises, la Coupe de la confédération de la CAF TotalEnergies 2022-23 s'apprête à livrer son verdict.

Les Young Africans de la Tanzanie et l'USMA d'Algérie veulent chacun écrire leur histoire. Qui ajoutera son nom en lettres dorées au palmarès du fantastique tournoi ? Réponse à l'issue des deux manches.

Match aller : Young Africans vs USMA, dimanche 28 mai 2023 au Dar Es Salaam National Stadium à partir de 13h00 GMT (16h00 heure locale)

Match retour : USMA vs Young Africans, samedi 03 juin 2023 au Stade du 5 juillet 1962 à partir de 19h00 GMT (20h00 heure locale)  
Cafonline

-----  
TOTALENERGIES CAF CC :

### LES PRECEDENTS VAINQUEURS

**Le Caire (Cafonline)**-Les Young Africans de Tanzanie affronteront les Algériens de l'USM Alger en finale aller de la Coupe de la Confédération cAF TotalEnergies 2022-2023 le dimanche 28 mai 2023 au stade national de Dar Es Salaam, dans la plus grande ville de Tanzanie. Le coup d'envoi du match est prévu à 13h00 GMT (16h00 heure locale).

Le match retour aura lieu le samedi 3 juin 2023 à 16h00 GMT (17h00 heure locale) au Stade du 5 juillet 1962 à Alger.

**Retrouvez ci-dessous la liste des précédents vainqueurs de la Coupe de la Confédération de la CAF TotalEnergies :**

**2004** Hearts of Oak (Ghana)  
**2005** FAR Rabat (Maroc)  
**2006** Etoile du Sahel (Tunisie)  
**2007** CS Sfaxien (Tunisie)  
**2008** CS Sfaxien (Tunisie)  
**2009** Stade Malien (Mali)  
**2010** FUS Rabat (Maroc)  
**2011** MAS Fès (Maroc)  
**2012** AC Leopards (Congo)  
**2013** CS Sfaxien (Tunisie)  
**2014** Al Ahly (Egypte)  
**2015** Etoile du Sahel (Tunisie)  
**2016** TP Mazembe (RD Congo)  
**2017** TP Mazembe (RD Congo)  
**2018** Raja (Maroc)  
**2018-19** Zamalek (Egypte)  
**2019-20** RS Berkane (Maroc)  
**2020-21** Raja CA (Maroc)  
**2021-22** RS Berkane (Maroc)  
**2022-23** ? Cafonline

-----  
PARIS 2024 :

### LE FLOU PERSISTE SUR LE NOMBRE DE PLACES GRATUITES A LA CEREMONIE D'OUVERTURE

**Paris (LePoint.fr)** -Gérald Darmanin s'est contenté de dire que « plusieurs centaines de milliers de personnes » pourront assister gratuitement à la parade fluviale, le 26 juillet 2024.

Combien de personnes pourront assister gratuitement à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, en 2024 ? Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, n'a pas répondu précisément à la question, se contentant de parler de « plusieurs centaines de milliers de personnes », qui pourront prendre place sur la partie haute des quais. « Cela dépendra du temps, de la publicité que vous en faites », a-t-il précisé, à l'occasion de la signature d'un

protocole de sécurité sur la cérémonie, signé mardi 23 mai avec le comité d'organisation et la mairie de Paris.

Initialement, le chiffre de 500 000 personnes avait été avancé. Mais en coulisses, plusieurs sources politiques et policières avaient rapporté à l'AFP le chiffre de 400 000 spectateurs gratuits. Valérie Pécresse, la présidente LR de la région Île-de-France, a demandé une baisse de cette jauge, craignant que les transports ne puissent absorber le monde. Amélie Oudéa-Castéra, la ministre des Sports, avait évoqué la semaine dernière un chiffre « autour de 400 000 ».

Ce qui est certain, c'est que les spectateurs voulant assister à l'événement devront s'inscrire, gratuitement, sur une billetterie qui sera gérée par le ministre de l'Intérieur, qui va aussi la « financer », a précisé Gérald Darmanin.

### **Un dispositif de sécurité important**

Cette cérémonie débutera à 20 h 24, le 26 juillet 2024. Elle aura la particularité de se dérouler en plein air, sur la Seine. Elle durera trois heures, avec une parade fluviale, un spectacle artistique, et une cérémonie protocolaire. Cent quinze bateaux défilent sur six kilomètres de la Seine.

En plus des centaines de milliers de personnes pouvant y assister gratuitement, 100 000 spectateurs seront installés sur les quais bas du fleuve. Ces derniers devront payer leur place et seront sous la responsabilité du comité d'organisation. [Lepoint.fr](http://Lepoint.fr)

**Copyright, ATOP. Tous droits réservés**